
Centre de formation des métiers de la terre et de la nature
Bildungszentrum für Naturberufe

Grangeneuve, le 10 octobre 2018
JLP/NMa-lke

Conditions générales

L'ouverture du module est soumise à un nombre d'inscription minimum et peut être reportée par la direction du cours.

Une désinscription sous forme écrite est possible jusqu'à 30 jours avant le début du cours et donne droit au remboursement des finances d'inscription.

Passé ce délai, tout désistement implique le paiement intégral de la taxe de cours.

Coûts

La taxe de cours se monte à Fr. 670.-, attestation incl.

Début du cours

Une invitation, accompagnée de toutes les indications importantes relatives au cours, est adressée aux candidats environ quatre semaines avant le début du cours. En cas d'annulation ou de déplacement d'un cours, les candidats sont avertis au plus tard deux semaines avant le début du cours. Il n'est pas accordé d'indemnités compensatoires.

